OFFRE D'EMPLOI SAISON COMPLETE

ADJOINT AU RESPONSABLE DE SITE (H/F)
PARC ACRO'AVENTURES QUINTAL

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Situé dans la forêt du Semnoz, le Parc Acro'Aventures de Quintal est une petite structure comprenant un parcours familial entièrement composé de filets et un parcours accrobranche composé de 4 boucles. Nous accueillons majoritairement des familles, ainsi que des groupes scolaires, centres de loisirs, associations, etc.

L'équipe est composée de 4 personnes maximum (un.e responsable de site, un.e adjoint.e et deux opérateurs de parcours). Le poste d'adjoint au Responsable de Site est idéal pour débuter dans le management.

MISSIONS EN COLLABORATION AVEC LE RESPONSABLE DE SITE

- **Accueil** : Accueil et renseignement de la clientèle en français/anglais, gestion des opérations d'encaissement
- **Management** : Gestion d'une équipe de 2 opérateurs, gestion du planning, coordination et supervision des missions liées à l'exploitation quotidienne du parcours,
- **Sécurité** : Contrôle des activités, ouverture et fermeture des installations du parcours, coordination de la procédure en cas d'évacuation, contrôle des équipements individuels de sécurité, gestion des flux clients
- **Gestion administrative** : Envoi et suivi des devis et des factures, suivi des réservations et des paiements, gestion des procédures d'ouverture et clôture de caisse, réalisation des bilans statistiques hebdomadaires, mensuels et saisonniers de l'exploitation en lien avec la direction
- **Communication et développement** : animation des réseaux sociaux
- **Gestion du snack** : Gestion du stock et des achats, vente.

PROFIL / COMPETENCES

- Sens du relationnel et intérêt pour le service client + bonne expression orale en anglais
- Appréciation du travail en plein air et du bricolage, quelles que soient les conditions climatiques,
- Bonne capacité à travailler en équipe,
- Intérêt pour le travail administratif (Excel et Word) et bonnes compétences rédactionnelles,
- Polyvalence, autonomie, adaptabilité, rigueur et sérieux.

CONDITIONS

- **Contrat saisonnier** du 23 mars 2026 au 1er novembre 2026
- **Temps de travail :** base de 35h semaine (travail les week-ends, vacances scolaires et jours fériés)
- **Lieux de travail :** Quintal (peut être amené à travailler ponctuellement sur le parc de Talloires)
- Permis B et voiture personnelle indispensable
- Diplôme de secourisme récent obligatoire : à minima le PSC1 à jour
- Certificat de Qualification Professionnelle "Opérateur de Parcours Acrobatique en Hauteur" est un plus.
- Salaire : 1600 € net soit 2035 € brut
- Débutant accepté, si motivé

CONTACT

Remi CHARBONNIER - Acro'Aventures – quintal@acro-aventures.com – 06 33 80 23 50

Envoyer CV et lettre de motivation